

6 octobre 2022 : un gouvernement "ami des bébés" entendrait la mobilisation inédite du monde de la petite enfance

Une ampleur inédite de la mobilisation depuis plus de 10 ans

Jeudi 6 octobre 2022 des milliers de professionnel.les de la petite enfance sont descendu.es dans les rues de plus de 60 villes comme jamais : 5000 à Paris, 1500 à Nantes, et à Lyon, 500 à Rennes, à Nice et à Bayonne, 400 à Limoges, 300 à Tours, 250 à Strasbourg, Mulhouse et Clermont-Ferrand... 42 crèches sur 59 étaient fermées à Marseille, 34/40 à Bordeaux, 6/6 à Charleville-Mézières ou à Dieppe...

Mais un gouvernement qui reste "droit dans son body" face à cet appel

► **Sur l'arrêté du 29 juillet**, nous demandions essentiellement de revenir sur l'embauche de personnel auprès des enfants sans aucune expérience ou qualification et sur la possibilité d'engager des infirmières, sans expérience auprès d'enfants avant 3 ans, comme référentes santé :

→ **Le gouvernement répond par une fin de non-recevoir** sous prétexte que ces embauches ne sont pas imposées mais au bon vouloir du gestionnaire, il reste sourd à l'irresponsabilité de mettre en responsabilité auprès des enfants des personnes vierges de tout acquis en petite enfance au bout d'une semaine de présence en crèche, il n'entend pas que les professionnel.les en poste n'ont ni la disponibilité ni toujours le savoir-faire pour accompagner ces néo-personnels.

► **Sur la revalorisation salariale**, nous demandions a minima l'application du Ségur (183 € nets) aux personnels de la petite enfance :

→ **Le gouvernement répond pour l'immédiat ni Ségur ni revalorisation.** En effet il indique qu'il s'engage à accompagner une augmentation des salaires « à condition que les employeurs et les organisations syndicales entament un dialogue sur les grilles salariales ». Surtout il ne s'engage sur rien concernant le secteur public pour lequel il est pourtant en responsabilité de définir les salaires et d'appliquer, s'il le voulait, le Ségur dès à présent. Ce qui serait au passage incitatif pour les négociations dans le privé...

► **Sur l'urgence de formation de professionnel.les qualifié.es**, nous demandions l'augmentation immédiate et massive de places en centres de formation par différentes voies d'accès :

→ **Le gouvernement botte partiellement en touche.** Il renvoie à la responsabilité des régions sur la formation mais il est évasif sur la façon dont il compte impulser et soutenir financièrement, humainement, ces régions. Comme si, face à la pénurie de 10 000 professionnel.les, confirmée par la CNAF, l'effort de formation ne devait pas être partagé entre les acteurs publics, État et Régions. De même sur l'apprentissage ou d'autres formations en alternance pas de réponse sur la poursuite d'un soutien de l'Etat aux employeurs.

► **Sur le taux d'encadrement découlant de la récente réforme des modes d'accueil**, nous demandions d'adopter un taux unique d'un adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas et d'un pour 7 qui marchent (revenant au même effectif en équivalent temps plein que le taux unique d'un pour 6). En effet le taux d'un pour 6 constitue une régression majeure pour l'accueil des bébés...

→ **Le gouvernement ne veut pas bouger d'un iota sur la réforme de 2021.** Le rappel de la préconisation de la commission des 1000 premiers jours nommée par le président de la République – un adulte pour 5 enfants quelque soit l'âge et 70% de professionnels diplômés – ne semble pas produire plus d'effet sur le ministère que les connaissances validées par la recherche sur le lien entre taux d'encadrement et qualité relationnelle auprès des bébés...

► **Sur l'égalisation du reste à charge financier pour les parents quel que soit le mode d'accueil**, le temps a manqué pour que nous puissions exprimer notre accord de principe avec la démarche annoncée par le gouvernement et nos interrogations sur sa mise en pratique.

► **Seul point d'annonce du gouvernement qui apparaît comme un progrès**, le projet de présenter à la prochaine COG avec la CNAF le financement de 12 heures annuelles d'accompagnement des pratiques professionnelles en crèche au lieu de 6 heures actuellement.

Nous ne nous résignerons pas au blocage gouvernemental sur des avancées majeures vers la qualité de l'accueil des tout petits. Pas de bébés à la consigne prendra dans les prochains jours l'initiative de prolonger et de développer la magnifique mobilisation des professionnel.les pour une réforme qui remette à l'endroit l'accueil de la petite enfance